



# Journal de COPPET

## Renaissance d'un joyau



### Editorial



Isabelle Naville

#### Un bâtiment patrimonial aux mains des architectes!

La Maison de Ville est une vieille dame, le temps l'a marquée de ses rides et ce n'est donc pas

un luxe que de lui redonner – trente ans après les dernières transformations –, ce qu'on appellerait «un coup de jeune» en lui offrant un lifting de sa façade, en la dotant de pièces supplémentaires et en retapant les bâtiments annexes, propriété de la Commune.

Ces travaux importants permettront, entre autres, d'offrir à la population un bureau d'accueil plus grand et mieux adapté au nombre de citoyens qui s'y rendent. De plus, un office du tourisme verra le jour, qui répondra aux besoins quotidiens des touristes de passage.

La restauration d'un site ancien est l'illustration d'un problème qui a à la fois une dimension historique et sociologique. Nous vivons dans un temps où le mouvement est accéléré. Naguère, les choses ne se modifiaient que lentement. Il en est tout autrement aujourd'hui. Désormais, il s'agit de s'accrocher afin de ne pas être en marge de la technologie, de la mobilité en tous sens et de l'inexorable changement. Notre seul choix est de s'adapter sans pour autant perdre nos points de repère que sont entre autres notre identité et notre lien avec l'histoire. Trouver ce point d'équilibre entre le passé et les

besoins du présent et de l'avenir, voilà le grand défi lancé aux hommes et femmes de ce siècle. Et cela passe aussi par un besoin d'équilibre dans le domaine architectural. C'est pourquoi, les changements attendus dans la Maison de Ville ne sont pas qu'une petite opération de circonstance, mais bien l'affaire de tous.

Reposés et pleins d'une énergie nouvelle, nous nous réjouissons de vous retrouver en automne ■

Bonnes vacances

Isabelle Naville

#### Commune

2 Rapport d'activités du Conseil communal d'avril à juin 2013

3 SITSE

3 Piscine/patinoire

#### Vie locale

4 La pêche dans les veines

4 L'artisanat, une histoire de famille

#### Culture

5 Les Intermèdes musicaux du dimanche

5 Commission culturelle de Terre Sainte

#### Nos invités

6 Le Sauvetage de Coppet

6 Conteurs sans frontières

#### Brèves

7 Brèves

#### Agenda

8 Calendrier événementiel

8 Naissances, mariages, décès

8 La pensée du trimestre

8 Rappel important

8 Sudoku

#### VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Vous avez une remarque, une suggestion, un souhait à formuler dans le Journal?

N'hésitez pas à nous écrire à notre nouvelle adresse [journaldecoppet@coppet.ch](mailto:journaldecoppet@coppet.ch)

#### HORAIRES D'OUVERTURE DU GREFFE

lundi de 08h30 à 11h30  
mardi de 07h00 à 11h30  
mercredi de 08h30 à 11h30  
jeudi de 13h30 à 18h30

# Rapport d'activités du Conseil communal d'avril à juin 2013

**Les préavis, les rapports des commissions et les procès-verbaux peuvent être consultés sur notre site internet sous la rubrique «politique».**

Depuis la préparation de la dernière édition du Journal de Coppet et jusqu'à la présente édition, le Conseil communal a siégé une fois. Au cours de cette séance, les préavis suivants ont été votés :

## Lundi 29 avril 2013

**Préavis n° 17/2012-2013** relatif à une demande de crédit de CHF 146'000.00 pour la mise en valeur des appartements du bâtiment sis à la rue des Belles-Filles n° 7. **Accepté.**

*Suite au départ des locataires qui occupaient un appartement de 3 pièces et deux studios depuis 28 ans, il y a lieu de rafraîchir ces logements avant de les relouer. Les réfections prévues sont les suivantes :*

- révision des installations électriques et bouilleurs.
- remplacement des accessoires sanitaires et armoires à pharmacie.
- rénovation des murs (peintures et carrelage).
- réfection des sols (parquets).
- remplacement des doubles vitrages et révision générale des menuiseries.
- pose de deux blocs cuisine combinés dans les studios.

**Préavis n° 18/2012-2013** relatif à une demande de crédit de CHF 270'000.00 pour le chemisage d'un collecteur intercommunal d'eaux usées. Tronçon: Greny - route de Founex - route Suisse. **Accepté.**

*Certaines parties de ce collecteur intercommunal sont en mauvais état, entraînant une infil-*

*tration importante d'eaux claires dans le réseau des eaux usées. Afin de remédier à ce problème d'étanchéité et compte tenu de l'emplacement du collecteur, en partie sous le cours d'eau du Greny, sa réhabilitation se fera par chemisage, cette technique ayant l'avantage de ne pas occasionner de travaux en surface et d'être la moins coûteuse.*

**Préavis n° 20/2012-2013** concernant le règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance. **Accepté avec amendement précisant les conditions d'utilisation des données enregistrées.**

*La Municipalité est désireuse d'améliorer constamment la sécurité des habitants par tous les moyens pouvant être exploités. Un de ceux-ci pourrait être la mise en place d'installations de vidéosurveillance sur le domaine public. A cet effet, un règlement communal a dû être adopté par le Conseil communal. Ce texte permettra à la Municipalité de placer, en cas de besoin avéré, des caméras de vidéosurveillance dans des endroits stratégiques pour les sécuriser. A ce jour, la Municipalité n'a pas de projets précis à ce propos.*

## Lundi 24 juin 2013

Les décisions relatives aux points ci-dessous n'étaient pas connues lors de l'impression de la présente édition. Vous pouvez par contre les consulter sur notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.coppet.ch/fr/politique/conseilcommunal/seance/>

**Préavis n° 21/2012-2013** relatif aux comptes communaux 2012.

*En 2012, l'excédent brut de revenus s'est élevé à CHF 769'641.58.*

*Cet excédent, cumulé à une reprise de réserves, est compensé par des amortissements extraordinaires et une attribution à un fonds de réserve relatif à cer-*

## Lundi 24 juin 2013 (suite)

*tains postes du bilan. Il en résulte en définitive un résultat annuel net de CHF 186.93. Ces bonnes nouvelles devraient permettre à la commune d'envisager les investissements qui l'attendent avec sérénité. Notre commune est solide financièrement et les réserves accumulées durant les années passées seront très utiles si l'on souhaite maintenir notre attractivité fiscale. Toutefois, la crainte d'un ralentissement économique est palpable. Un retournement de situation est vite arrivé. Notre commune doit donc rester vigilante et poursuivre sa gestion prudente.*

**Préavis n° 22/2012-2013** relatif au rapport de gestion 2012.

*Ce rapport détaille principalement les éléments non financiers de la gestion communale, et l'activité de chaque dicastère y est décrite. Il peut être consulté sur notre site internet.*

**Préavis n° 23/2012-2013**

relatif à une demande de crédit complémentaire de CHF 757'500.- pour les travaux de transformation des bâtiments de l'administration communale. *Le projet de transformation des locaux de l'administration a fait l'objet d'une opposition, puis d'un recours à la Cour de droit administratif et public. Ainsi, le temps passant, les coûts de ces rénovations ont été revus à la hausse, notamment pour tenir compte des modifications résultant de l'opposition et pour intégrer au projet de nouveaux éléments qui se sont entre-temps avérés nécessaires ou obligatoires. L'ensemble de ces plus-values est intégré dans ce préavis.*

**Préavis n° 24/2012-2013** relatif à une demande de complément budgétaire de CHF 168'000.- pour la mise en place d'une politique de sécurité.

*La Municipalité est fréquemment interpellée par la population inquiète des nombreux actes de vandalisme et des problèmes de sécurité rencontrés dans notre commune. Pour répondre à ces préoccupations, la Municipalité a procédé à l'engagement d'un assistant de sécurité publique à 100% et elle prévoit la conclusion d'un contrat*

*de surveillance avec une société privée. Les tâches de sécurité seront donc ainsi réparties entre la Gendarmerie, notre personnel et une société privée, en fonction des compétences respectives de chacun. Désireuse d'agir rapidement, la Municipalité sollicite ce complément budgétaire pour l'année en cours.*

## Prochaine séance du Conseil communal

### Lundi 26 août 2013

**Préavis n° 01/2013-2014** relatif à une demande de crédit de CHF 900'000.00 pour l'acquisition de 10'995 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle n° 1.

Les autres préavis qui seront déposés pour cette séance ne sont pas encore connus à ce jour.

**Préavis n° 02/2013-2014** relatif à l'adoption du nouveau règlement sur le Service de défense incendie et de secours.

## Activity report of the local council, April-June 2013

### Monday, April 29th 2013

Notification no 17/2012-2013. Credit request of SFr. 146'000.00 for the enhancement of the apartments at rue des Belles-Filles no 7. **Accepted.**

Notification no 18/2012-2013. Credit request of SFr. 270'000.00 for the lining of a intercommunal wastewater collection system. Section: Greny-route de Founex-route Suisse. **Accepted.**

Notification no 20/2012-2013. Municipal regulations related to the use of video surveillance cameras. **Accepted with an amendment that specifies the terms of use of the saved data.**

### Monday June 24th 2013

At the time of printing, decisions related to the notifications below were not known. You can find them on <http://www.coppet.ch/fr/politique/conseilcommunal/seance/> (in French)

Notification no 21/2012-2013. Communal accounts for 2012.

Notification no 22/2012-2013. Management report for 2012.

Notification no 23/2012-2013. Additional credit request of SFr. 757'500.00 for the renovation of the buildings of the local administration.

Notification no 24/2012-2013. Request for an additional budget of SFr. 168'000.00 to implement a security policy.

Next meeting of the local council

### Monday August 26th 2013

Notification no 01/2013-2014. Credit request of SFr. 900'000.00 to buy 10'995 m<sup>2</sup> to be removed from plot no 1.

Notification no 02/2013-2014. Passage of the new regulations concerning the fire and rescue service.

No other notifications yet.

## Commune

## SITSE

**Les cinq lettres SITSE sont l'abréviation de Services Industriels de Terre Sainte et Environs. Leur siège social se trouve sur la commune de Founex et un conseil intercommunal les gère.**

Fondés en 2007, les SITSE regroupent 11 communes vaudoises, à savoir les 9 communes de Terre Sainte (ci-après TS), Crassier et La Rippe. En ce qui concerne Céligny, cette commune genevoise est cliente.

Les SITSE ont d'une part pour mission de fournir de l'eau potable et s'occupent d'autre part du traitement des eaux polluées (envisagée pendant un temps, ils ont renoncé pour l'instant à la distribution de gaz naturel).

Préparée par les SITSE, l'eau qui sort de nos robinets provient pour 80% du Léman. Ils la livrent aux 8 communes de TS (sans Crans), ainsi qu'à Céligny et à Divonne-les-Bains. Il y a assez d'eau potable pour tout le monde puisque les réservoirs de Balessert (Founex) et de La Rippe contiennent 10'300 m<sup>3</sup> d'eau, soit 10,3 mios de litres! Cette eau potable n'y reste que trois jours, ce qui nous garantit une eau toujours fraîche.

Pour ce qui est des eaux polluées, une nouvelle STEP (station d'épuration des eaux polluées) intercommunale est en construction. Cette STEP pourra traiter les eaux usées de 30'000 équivalents habitants, soit presque le double de l'actuelle population de TS. Les travaux conséquents en rapport avec cette STEP ont commencé en avril 2011. Sise sur les hauts de Commugny, au bois de la Mette, elle sera mise en service début 2014. Le budget de CHF 50 mios est maîtrisé; il semble même que la facture finale soit inférieure à cette somme. Plusieurs décisions du conseil intercommunal des SITSE ont été nécessaires, car des appels d'offres selon la procédure des marchés publics ont dû être lancés.

Qu'est-ce qui change par rapport aux anciennes STEP décentralisées (Mies/Tannay; Coppet; Founex/Crans)? Ces petites STEP seront fermées. En lieu et place, des STAP (stations

de pompage) verront le jour. Ainsi, le gros chantier aux Rocailles, à l'angle de la route Suisse et du chemin des Bernodes, accueillera la future STAP de Coppet. Toute l'eau à épurer des communes du bas passera par cette STAP, point névralgique du système, et montera par turbinage à Commugny en vue d'être traitée à

la nouvelle STEP d'où toutes les opérations seront gérées à distance, par informatique. Une fois que cette STEP intercommunale sera opérationnelle, l'actuelle STEP de Coppet sera fermée, et il n'y aura plus d'odeurs... (les autres STEP fermeront aussi, par ex. celle de la plage de Tannay). La disparition de notre STEP aura

l'immense avantage que l'endroit qu'elle occupe accueillera une plage publique! Pour nous autres Copétans, jeunes et moins jeunes, voici donc de belles perspectives à l'horizon 2014, dans le cadre de rêve des Rocailles... Pour aller plus loin: [www.sitse.ch](http://www.sitse.ch) ■

*Martin Steib*



## Projet piscine - patinoire

**La loi scolaire prescrit que les élèves suivent 3h hebdomadaires d'activités sportives.**

Pour mieux répondre à cette exigence, Arsco SA, société immobilière des écoles de Terre Sainte (TS), a été mandatée par les exécutifs de Terre Sainte afin d'étudier un projet de piscine couverte. Un concours d'idées architectural a été lancé; le projet d'un lauréat a été retenu. Si

la future piscine remplit avant tout les besoins scolaires, elle sera également ouverte au public, comme piscine de loisirs. Ouverte 11 mois par année, elle pourra même déployer des effets thérapeutiques, grâce à l'aquagym prévue pour nos seniors. Le 12 juin a eu lieu une

séance d'information destinée aux neuf Conseils communaux ou généraux. A un moment ultérieur, les législatifs de TS se prononceront sur le projet, d'une enveloppe budgétaire de CHF 20 mios. En cas d'acceptation par les neuf législatifs de TS, la piscine sera installée au collège des Rojalets. Ce ne sera pas une piscine de compétition, mais une piscine scolaire et de

loisirs pour toute la population de TS.

Jean-Claude Trotti, municipal en charge, a souligné l'importance de ce projet. Chez les enfants en effet, les noyades sont la deuxième cause d'accidents et de décès.

Le projet a le grand avantage de pouvoir servir aussi de patinoire

couverte. Par rapport à l'actuelle patinoire provisoire installée au Château, elle sera deux fois plus grande. Ce sera un grand plus, car l'équipement actuel utilisé chaque hiver arrive en bout de course, après déjà sept ans d'utilisation intense ■

*Martin Steib*



## 4

## Vie locale

# La pêche dans les veines

**Albert Valette a quitté son Valais natal parce que, disait-il, il voulait être pêcheur sur le lac Léman.**

A l'époque, il y en avait du poisson, et même à foison. Un jour de pêche, trois jours de foire, raconte son petit-fils Terence. C'était comme ça que ça se passait il y a plus de 80 ans! Son cabanon était installé à la Canebière, pas celle de Marseille, celle de Coppet, bien sûr.

Albert vécut juste le temps de transmettre sa passion à son fils Bernard, personnage haut en couleurs que beaucoup ont connu en Terre Sainte et plus loin encore.

Ne pouvant plus exercer à la Canebière, Bernard installa sa pêcherie au 13, route Suisse, où œuvre toujours Terence, la troisième génération.

Il en a formé des pêcheurs, mon père, dont deux présidents des pêcheurs professionnels! Voilà ce que raconte ce jeune père de famille avec beaucoup de fierté et un immense respect doublé de tendresse. Il y avait toujours

deux ou trois employés. Il est évident que Terence, ayant baigné dès son plus jeune âge dans cet univers, ne se voyait pas faire un autre métier. Bernard était très fier de transmettre sa passion à son fils. «A 14 ans, mon père me faisait des excuses pour l'école, inventant une blessure au bras, afin que je puisse l'aider à tailler les filets de perches», se souvient-il avec émotion, un sourire au coin des lèvres. Au même âge, Terence a passé en blanc l'examen de pêcheur professionnel qu'il termine avec 2,75 points sur 3, mieux que certains adultes qui eux le passaient pour de bon.

Atteint dans sa santé, Bernard Valette a obtenu une dérogation de l'Etat afin que son fils termine plus tôt sa scolarité obligatoire et qu'il puisse passer de façon officielle cette fois-ci, son permis de pêcheur professionnel en 1992, à l'âge de quinze ans et demi! Ils purent dès lors travailler ensemble jusqu'au décès

prématuré de Bernard en 2002. Se retrouvant seul, Terence, après quelques difficultés personnelles, a repris le flambeau, et c'est ainsi que sept jours sur sept, aux aurores, il embarque à bord de son bateau aux couleurs jamaïcaines et remonte filets ou nasses qui sont malheureusement moins remplis d'ombles chevaliers, perches, brochets ou féras, qu'au temps de son grand-père. Heureusement qu'il y a encore quelquefois des années exceptionnelles comme 2011.

C'est un métier qui force le respect, car ces professionnels de la pêche sont tributaires de la météo et cette année, ils ont été servis, côté bise entre autres. Vers neuf heures, quand il rentre de la pêche, le travail est loin d'être terminé, car il faut écailler, tailler et fumer la féra – un pur délice – comme le faisaient ses aïeux.

Il est possible pour un particulier de se fournir chez Terence, avec un impératif cependant, appeler la veille afin qu'il puisse



réserver votre commande. Sans cela, toute sa production est vendue aux commerçants de la région ■

*Dominique Bertoncini*

**Terence Valette**  
rte de Suisse 13 – Coppet  
**Pour les commandes, appeler jusqu'à 20h au plus tard:**  
079 436 62 43 ou  
022 776 27 30

## Fishing is in his blood

Albert Valette wanted to become a fisherman on lake Léman. He passed down his passion to his son Bernard who set up his fishery at 13, route Suisse, where Terence, part of the third generation, still works. Immersed in this world at a young age, Terence did not see himself doing another job. Fishermen like him command respect because they are extremely dependent on the weather ■

# L'artisanat, une histoire de famille

**Sébastien Tanner, artisan tapissier-décorateur, est la troisième génération de la famille à œuvrer dans ce domaine.**



Son grand-père était sellier, puis son père Jean a installé son atelier de tapissier-décorateur en 1966 à l'angle de la rue des Belles-Filles et la Grand-Rue, à deux pas de la place du Four.

A cette époque, ils étaient trois dans le village à proposer leurs services dans ce métier très particulier qui consiste, par exemple, à refaire une beauté à un meuble qui a connu des jours meilleurs, à poser des tentures murales, à faire de la courtépointe, bien que ce dernier travail ne soit que rarement ou plus pratiqué. Il est vrai qu'à l'époque, ce n'était pas la mode de consommer à tout va et encore moins le temps des meubles en kit. Ils se transmettaient de génération en génération et étaient faits pour durer. Heureusement que quelques

personnes ont gardé le goût pour le bel ouvrage, comme la famille Bertarelli, entre autres, qui lui a confié du travail il y a peu.

Après une solide formation de quatre ans, Sébastien Tanner a repris en 2002 l'atelier de son père avec, il faut le souligner, un talent certain. Depuis quelques années, il est le seul tapissier-décorateur du Bourg, restaurant de A à Z aussi bien un sofa, qu'une méridienne, voire une

bergère ou le magnifique Voltaire de grand-papa. Malgré la disparition de plusieurs ateliers de tapisserie-décoration, la concurrence reste rude et pas toujours loyale. Il est difficile de résister, mais quand l'amour du travail est au rendez-vous, alors là, tout va ■

*Dominique Bertoncini*

rue des Belles-Filles 2  
8h-12h et 14h-16h  
022 776 20 03

## The craft industry, a family affair

Sébastien Tanner, master craftsman in upholstery, is part of the third generation to work in this field. He took over his father's business in 2002 and restores from A to Z sofas, chaises longues, bergères or your grandfather's magnificent Voltaire armchair. There is still a lot of competition even though quite a few upholsterer workshops have disappeared ■

## Culture

# Les Intermèdes musicaux du dimanche

## Une bouffée d'air musical pour les habitants de Terre Sainte

Afin de remercier les communes de Terre Sainte qui, par le biais de leur commission culturelle soutiennent l'Académie Menuhin basée à Coppet, celle-ci a mis sur pied, avec

l'appui de ladite commission, «les intermèdes musicaux du dimanche».

De quoi s'agit-il? Durant l'été, le dimanche à 17h, par tous les

temps, chaque commune recevra des musiciens de l'IMMA qui, en trio ou en quatuor, viendront offrir gratuitement un moment de partage musical avec la population. Ces concerts qui se veulent intimistes et romantiques, permettront au public de se familiariser avec

l'art de la musique de chambre. C'est aussi pour les étudiants de l'Académie l'occasion de se produire en public dans un autre cadre que celui des salles de concert.

Les 3 premiers concerts donnés à Coppet, à Bogis-Bossey et à Chavannes-des-Bois ont conquis un public surpris de cette intimité entre eux et les musiciens. Si le succès de cette initiative perdure, les intermèdes musicaux se prolongeront alors toute l'année.

Pour toute information, vous pouvez vous adresser aux différents greffes des communes organisatrices, soit surfer sur le site [www.terresainte.ch](http://www.terresainte.ch) ■

Isabelle Naville



### Dates des prochains concerts:

14 juillet  
à Crans-près-Céligny

•••••

4 août à Commugny

•••••

11 août à Founex

•••••

25 août à Tannay

•••••

1<sup>er</sup> septembre  
à Chavannes-de-Bogis

•••••

## Sunday musical interludes

The Menuhin Academy, based in Coppet, has set up «The Sunday musical interlude» to thank the communes of Terre Sainte for their support. During the summer, each commune will welcome the musicians of IMMA who will give small free concerts. More information can be found on [www.terresainte.ch](http://www.terresainte.ch) ■

# Commission culturelle de Terre Sainte

**Instituée en mars 2012 par l'Assemblée des syndicats de Terre Sainte, la Commission culturelle de Terre Sainte regroupe les municipaux en charge de la culture.**

Cette initiative repose sur le constat selon lequel les communes étaient diversement sollicitées par des associations culturelles pour un soutien financier. Il a donc été jugé pertinent de réunir les représentants culturels des communes de Terre Sainte dans une commission qui centralise les demandes, et de créer ainsi une sorte de «pot commun» destiné à soutenir la culture.

La Commission culturelle se réunit environ une fois toutes les six semaines. Cette collaboration intercommunale a le grand avantage de promouvoir la culture dans la région de Terre Sainte tout en développant des synergies en matière de subventionnements.

Concrètement, cela signifie que les demandes doivent être déposées auprès de la Commission

culturelle de Terre Sainte. Elles font ensuite l'objet d'un examen par les représentant-e-s des neuf communes concernées (Coppet, Founex, Commugny, Crans-près-Céligny, Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Mies, Tannay) qui décident de l'octroi ou non du subventionnement qui sera alloué à la manifestation.

Pour obtenir un préavis favorable, les demandes doivent impérativement répondre à deux critères prépondérants:

- La manifestation doit se dérouler sur le territoire de Terre Sainte
- La manifestation doit être de nature à réunir suffisamment de monde

Voici quelques exemples d'événements culturels soutenus par la Commission: le festival Autour de Mme de Staël, les Variations musicales de Tannay, les concerts de l'IMMA, ainsi que le Théâtre de Terre Sainte.

Vous souhaitez organiser un projet culturel sur le territoire de

Terre Sainte? N'hésitez pas à contacter la Commission culturelle de Terre Sainte via le greffe de Tannay.

**022 960 95 57**  
**greffe@tannay.ch**

Prochain événement culturel consacré à la musique classique: les Variations musicales de Tannay du 25 août au 1<sup>er</sup> septembre 2013 dans le cadre enchanteur du Château de Tannay. [www.musicales-tannay.ch/](http://www.musicales-tannay.ch/) ■

Sophia Baltzer



# Le Sauvetage de Coppet

**La Société de Sauvetage de Coppet a été créée en 1887 par le Colonel William Huber. Elle est une des 34 sections de la Société Internationale de Sauvetage du Léman (SISL) qui se partagent les 582 km<sup>2</sup> de ce plan d'eau.**

Forte de 80 âmes, la section de Coppet, présidée par Olivier Meylan, est composée de trois types de membres : les juniors qui ont entre 13 et 16 ans, les actifs âgés dès 16 ans révolus, et enfin les membres sympathisants. La Société de Sauvetage de Coppet vit essentiellement des cotisations de ses membres et des dons.

Une trentaine de missions de secours sont accomplies par la section de Coppet chaque année et ceci totalement bénévolement. Les membres sont atteignables 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

Afin de pouvoir répondre au mieux à la demande, les actifs s'entraînent à la rame de mai à septembre, sur la magnifique

barque «Madame de Staël» construite en 1920, au pilotage sur le bateau d'intervention, à l'approche des blessés, entre autres, et tout au long de l'année, à la plongée et à divers autres exercices, afin de maintenir les troupes dans une forme physique optimale et garder un esprit d'équipe. Hormis la rame et le pilotage, les juniors bénéficient du même entraînement que les actifs. Quant aux membres sympathisants, ils ne participent plus aux activités de la Société, mais continuent de payer leur cotisation annuelle.

Une fois par an, les 34 sections de sauvetage du lac s'affrontent dans des joutes, amicales certes, mais très sérieuses, auxquelles nous avons eu le plaisir d'assister en août 2012 à Cop-



pet. Cette année, une des équipes copétanes de rameurs s'est magnifiquement classée à la 3<sup>e</sup> place.

Toujours à la recherche de nouveaux membres actifs, juniors ou sympathisants, le Sauvetage de Coppet se fera un plaisir de vous accueillir dans son local de l'esplanade Germaine de Staël (derrière la salle commu-

nale) tous les soirs de la belle saison ■

*Dominique Bertoncini*

**Local du sauvetage :**

022 776 25 55

[www.sauvetage-coppet.ch](http://www.sauvetage-coppet.ch)

## The lifesaving society

The Coppet lifesaving society is made up of 80 volunteers who carry out about 30 rescue missions a year. They can be reached 24 hours a day, 365 days a year. From May to September, active members practice rowing on the magnificent boat «Madame de Staël». New members are always welcome ■

# Conteurs sans frontières



## Prévenir pour sauver

À l'aube de 21<sup>e</sup> siècle, trop d'enfants vivent encore de douloureuses épreuves sans que nous ne puissions malheureusement y faire face. Pourtant, avec le recul, force est de constater qu'un grand nombre de ces enfants auraient pu éviter de lourdes séquelles s'ils avaient pu bénéficier de prévention. Cependant, il n'est pas toujours aisé de diffuser certains messages qui touchent souvent à des tabous et ce, d'autant plus, en Suisse où la diversité culturelle des populations y résidant, est importante.

Partant de ce constat, la fondation «Conteurs sans frontières» a eu l'idée de mettre le conte au cœur de ses activités. Cette tradition orale a constitué au fil des siècles et sous toutes les latitudes un incroyable patrimoine universel. Les valeurs transmises par des histoires ont été conçues et enrichies depuis toujours pour répondre de façon simple aux angoisses des enfants, les informer des épreuves à surmonter et des efforts à accomplir.

Dans le but d'anticiper les traumatismes physiques ou psychiques subis par les enfants en raison du manque d'information, la fondation Conteurs sans frontières a choisi de :

- Soutenir concrètement les enfants ayant un handicap invisible dans leur apprentissage de la vie
- Sensibiliser les enfants aux

dangers encourus par leur entourage (abus, addiction, maltraitance)

- Diffuser des campagnes de prévention du rétinoblastome (cancer de la rétine chez l'enfant)
- Procurer un soutien pratique aux ONG de terrain lors de leurs campagnes de prophylaxies en faveur d'enfants

Pour ce faire, la fondation Conteurs sans frontières déploie ses actions en faveur d'enfants



confrontés à de lourdes difficultés sociales (abus, addiction, maltraitance) ou à de douloureuses épreuves de santé (handicap de la vue ou rétinoblastome).

À présent, 8 foyers d'urgence, 5 institutions, 1 unité de convalescence et 1 centre pédagogique en Suisse romande sont bénéficiaires des actions de la fondation Conteurs sans frontières grâce à une quinzaine de conteurs professionnels, rémunérés et expérimentés avec les enfants et les adolescents.

Dans ce contexte, nous constatons régulièrement combien offrir une expérience de nature différente et extérieure à leur quotidien peut, notamment, contribuer à apaiser et à reconforter des enfants dont les structures sociales sont perturbées.

## Financement

Actuellement, la fondation Conteurs sans frontières n'a aucune charge salariale hormis les frais de mandats ponctuels de ses conteurs ainsi que ceux inhérents à ses activités. Cette base essentielle étant assurée, la fondation «Conteurs sans frontières» propose à de généreux donateurs d'adopter, partiellement ou dans la totalité, une ou plusieurs de ses activités dont les bénéficiaires sont exclusivement les enfants. **Ainsi, les fonds récoltés peuvent être attribués à 100% à l'activité choisie.** Cette fondation est reconnue d'utilité publique et est placée sous la surveillance fédérale des fondations à Berne ■

*Source Conteurs sans frontières*

Grand-Rue 65 – Coppet

021 808 82 82

[www.conteurs-sans-frontieres.org](http://www.conteurs-sans-frontieres.org)

CCP : 12-727878-9

## Brèves



### Abonnements CGN

Comme chaque année, la Commune met à disposition de ses habitants 4 billets journaliers 1<sup>re</sup> classe au prix de CHF 20.- par réservation. Ceux-ci peuvent être retirés auprès du Greffe ■

### CGN tickets

The Commune provides 4 1<sup>st</sup> class day passes for its inhabitants for the price of SFr. 20.- ■

### Cartes journalières CFF

Deux cartes 2<sup>e</sup> classe sont disponibles par date calendrier pour les habitants de Tannay et Coppet.

Le prix est de CHF 40.- par carte et une réservation préalable est recommandée (tél du greffe: 022 960 87 00). Cette offre rencontre un grand succès, particulièrement le week-end. Il y a donc une grande disponibilité en semaine. Profitez-en ■

### CFF day passes

2 2<sup>nd</sup> class day passes are available for the inhabitants of Tannay and Coppet for SFr. 40.- each ■

### Documents de voyage

L'heure des vacances approche, pensez à vos documents d'identité! Sont-ils encore valables? Les Copétans suisses peuvent se renseigner auprès du bureau communal du Contrôle des habitants, les Copétans étrangers par contre doivent prendre contact avec leur consulat ■

### Cours informatique pour aînés

En collaboration avec Pro Senectute Vaud, la Municipalité a mis sur pied des cours d'informatique pour les aînés. A raison de 6x2h, ils apprendront comment utiliser internet, comment envoyer et recevoir des mails, etc. Les premiers participants à ces cours se sont donné rendez-vous jeudi 30 mai pour une 1<sup>re</sup> leçon. Le nombre d'inscrits étant limité à 6 personnes, nous envisageons déjà de poursuivre cette expérience en septembre. Les aînés intéressés à suivre cette formation sont priés de prendre contact directement avec Mme Evelyne Roth, animatrice régionale au 022 365 77 00 ■

### Heures de tonte

Avec la venue des beaux jours, les tondeuses marchent à plein régime! Nous vous rappelons cependant que les heures de tonte sont réglementées. En effet, l'usage des tondeuses à gazon (électriques ou autres) et engins similaires (tronçonneuses, scies circulaires, meules, etc.) est interdit en semaine entre 12h et 13h, et de 19h jusqu'à 7h le lendemain. Le samedi à partir de 17h et le dimanche toute la journée. De plus, de janvier à septembre, l'usage des appareils à souffler les feuilles est interdit dans le cadre de l'usage privé ■

### Lawn mowing hours

It is forbidden to use lawn mowers between 12 and 1 pm and from 7 pm to 7am on weekdays, as of 5 pm on Saturdays and on Sundays ■

### Vide-greniers

Aidé par une météo clémente, le vide-greniers de Coppet a fait le plein le dimanche 2 juin. Un nombre important d'exposants a attiré les foules. Petits et grands ont trouvé leur bonheur dans une ambiance bon enfant et chaleureuse. Rendez-vous est pris d'ores et déjà l'année prochaine ■

### Maison de Ville

Les travaux de réfection de la Maison de Ville ont démarré début juin. Cet important chantier a nécessité la pose d'une grue ce qui a occasionné la fermeture d'une partie de la Grand-Rue pendant toute une journée

#### Description succincte du projet

Le projet englobe 4 bâtiments:  
ECA 161 : Maison de Ville  
ECA 162 : Annexe  
ECA 163 : Maison bourgeoise  
ECA 164 : Maison paysanne

Les interventions sur le bâtiment 161 consistent en des transformations intérieures légères, le remplacement des fenêtres, la remise à neuf des volets, la reprise du crépissage en façade et la création de passages dans la structure portante pour relier le 163.

Le bâtiment 162 est touché par quelques transformations intérieures et la création de la nouvelle chaufferie.

Le bâtiment 163 est partiellement reconstruit.

Pour le bâtiment 164, seuls les murs extérieurs et la charpente sont conservés. L'intérieur est entièrement reconstruit avec la création d'un ascenseur, un passage est créé pour une liaison avec le bâtiment 162 et la couverture entièrement refaite ■

### Engagement d'un ASP

Mme Estine Mégevand ayant cessé ses activités d'Assistante de Sécurité Publique au 30 juin 2013, la Municipalité de Coppet a le plaisir de vous informer que dès le 1<sup>er</sup> juillet 2013, M. Patrick Bonjour la remplacera. Il travaillera à plein temps. Ses fonctions seront de contrôler et de gérer les parkings, de faire appliquer nos divers règlements sur la voie publique tels que le règlement de police, empiètements sur la voie publique, stationnement et d'assurer une proximité avec la population par des patrouilles pédestres. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe communale ■



### Fête nationale

Comme chaque année, les festivités liées au 1<sup>er</sup> août auront lieu sur l'esplanade Germaine de Staël dès 10h30. Outre le traditionnel repas, la lecture du Pacte, le feu et le cortège, cette soirée aura un invité d'honneur, et nous entendrons un conteur nous parler de l'histoire suisse à sa façon! Un orchestre folklorique venu de Suisse allemande animera la partie musicale. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous voir nombreux fêter avec nous ce jour historique ■

### The Swiss National Day

The festivities for August 1<sup>st</sup> will start at 10.30 am on the Germaine de Staël esplanade ■

### Une œuvre sur mesure

La Municipalité a commandé à Martin Engler, un artiste suisse, une œuvre d'art qui devait représenter Coppet. Le résultat est à la hauteur de sa notoriété internationale et nous invitons le public à découvrir cette création au Musée du Vieux-Coppet, dans le cadre de l'exposition temporaire actuelle. Dans un prochain numéro, l'artiste nous fournira des explications sur cette œuvre emblématique intitulée «Coppet: une histoire vivante» ■



## EVENEMENTS

## Juillet

## Mardi 2

• «**SuperReaktion! starring: Superbuffo**» organisé par le Festival de la Cité de Lausanne, 17h30, esplanade Germaine de Staël

## Vendredi 5

• **Concert de clôture des «Rencontres musicales 2013»** à Coppet donné par les solistes de l'Académie Menuhin, 19h00, esplanade Germaine de Staël

## Dimanche 14

• **Concert** du Geneva Amateur Operatic Society, 18h00 à 20h00, temple de Coppet

## Août

## Jeudi 1

• **Fête nationale**, dès 10h30, esplanade Germaine de Staël

## Samedi 17

• **Fête du Lac**, dès 11h00, esplanade Germaine de Staël

Cet agenda peut être soumis à diverses modifications. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet de la commune de Coppet, [www.coppet.ch](http://www.coppet.ch).

## NAISSANCES, MARIAGES, DECES

## Ils sont nés:

**Prazeres Dias Gomes Gonçalo**, le 24 mars 2013

**Müller Yana**, le 26 mars 2013

**Zwicky Alice Gao Qing**, le 13 avril 2013

**Laleu Damien**, le 20 avril 2013

**Zanetti Ginevra**, le 26 avril 2013

**Ilazi Elta**, le 6 mai 2013

## Ils se sont mariés:

**Nicole Clara et Gallicchio Ludovic**, le 24 mai 2013

## Il nous a quittés:

**Monsieur Barashev Stepan**, le 12 mai 2013

## La pensée du trimestre

«*Changer de souci fait autant de bien que prendre des vacances*» Anonyme

## RAPPEL IMPORTANT

Lors du retrait de vos documents auprès de l'administration communale (attestations de domicile, attestations de vie, etc.), vous devrez justifier votre identité. Pensez donc à vous munir de votre passeport ou d'une pièce d'identité valable.

## Important reminder

When you pick up documents from the local administration (proof of residence certificate, certificate of life, etc), you must prove your identity. Don't forget to take along your passport or some valid ID.

## Gymnastique cérébrale

Pour garder l'esprit éveillé, tandis que le corps se repose!

					1	3		
			5	9			8	
8	9			2				5
7	1	3					9	
9								8
	4					1	2	3
1				5			6	2
	2			1	4			
		9	7					

## Impressum

**Editeur:** Commune de Coppet

**Responsable:** Isabelle Naville

**Rédaction:** Sophia Baltzer, Dominique Bertoncini, Martin Steib

**Résumé anglais:** Barbara Picard

**Conception et mise en page:** Publium SA - Thomas Marchand

**Photographe:** Jorge Cerqueira

**Tirage:** 1'700 ex.

**Contact:** Commune de Coppet - Grand-Rue 65 - 1296 Coppet

**E-mail:** [administration@coppet.ch](mailto:administration@coppet.ch)

# n° 13 - juillet 2013

Imprimé sur un papier recyclé.

